

**AVIS DE COURSE TYPE « VOILE LEGERE »  
2013-2016**

**INTERLIGUE SLALOM Grade : 4  
19 ET 20 MARS 2016  
Autorité Organisatrice : SURF SCHOOL ST MALO**

*Terminologie : le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie bateau ou windsurf selon le cas.*

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*, incluant l'annexe B pour les windsurfs,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

3.1 La régata est ouverte aux :

- **Slalom 42** : aux jeunes et aux adultes licenciés en Bretagne et hors Bretagne
- **RRD 120 et F31**: aux jeunes licenciés en Bretagne \* et hors Bretagne

*\* Pour les jeunes en RRD 120 et F31, licenciés en BRETAGNE, sont admis exclusivement les coureurs inscrits sur liste Performance. (Consultable sur le site de la Ligue Bretagne de Voile)*

*Les jeunes hors liste Performance licenciés en Ille-et-Vilaine peuvent faire une demande à la ligue, dans les 15 jours précédents l'épreuve (aurelien@voile-bretagne.com)*

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 20 euros avant le 16 mars.

Fiche d'inscriptions à renvoyer avant le 16 mars par courrier, accompagnées du règlement.  
Voir fiche d'inscription.

#### 6. PROGRAMME

Samedi 19 11h à 12h : confirmation d'inscription.  
13h : 1<sup>er</sup> départ possible

Dimanche 20 10h : 1<sup>er</sup> départ possible  
17h : remise des prix

#### 8. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :  
- affichées selon la Prescription Fédérale.

#### 9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours seront de type : down wind

9.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

#### 10. CLASSEMENT

1 course devra être validée pour valider la compétition.

#### 11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

#### 12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

1<sup>ER</sup> DE CHAQUE CATEGORIES :

1<sup>ERE</sup> RRD 120 FILLE

1<sup>ER</sup> RRD 120 GARCON

1<sup>ER</sup> F31 GARCON

1<sup>ERE</sup> F42 FILLE

1<sup>ER</sup> F42 GARCON

#### 13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

#### 14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

SURFSCHOOL ST MALO

02-99-40-07-47

contact@surfschool.org



## Bulletin d'inscription

Nom; prénom		
N° de voile		
N° de licence		
N° de club		
Date de naissance		
portable		
e-mail		

### Catégories

RRD 120	
F31	
F42	

Tarif de l'épreuve : 20€.

Inscriptions **après le 16 mars : 30€**

Règlement par chèque à l'ordre du « surfschool ». A envoyer a l'adresse suivante :

**Surfschool st malo  
2 avenue de la hoguette  
35400 St Malo**

### Autorisation parentale :

Je soussigné, M.....autorise mon fils/fille.....à participer à l'interligue du 19 et 20 mars et dégage la responsabilité des organisateurs quant au risques inhérents à cette participation.

Bon pour autorisation parentale  
Signature :